

Si pas de chauffage existant, votre dossier n'est pas éligible, SOLIHA ne peut pas vous accompagner dans votre projet.

Disposez-vous d'un DPE ou d'un audit énergétique antérieure ? oui non

Si oui, quelle étiquette a été attribuée à votre logement : A B C D E F G

Etes-vous exposé au plomb ? oui non

Etes-vous soumis à un arrêté pour votre logement ? oui non
Si oui, cela concerne ? mise en sécurité traitement de l'insalubrité mise en péril

VOTRE PROJET DE TRAVAUX

Vous devez choisir au moins deux postes de travaux parmi la liste ci-dessous (attention, surface minimale exigée par l'Anah) Votre projet doit obligatoirement comporter au moins deux postes d'isolation et permettre un saut d'au moins deux étiquettes énergétiques.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> isolation extérieure des murs (déclaration préalable de travaux à votre mairie) | <input type="checkbox"/> isolation intérieure des murs |
| <input type="checkbox"/> isolation des rampants/ des combles perdus | <input type="checkbox"/> isolation du plancher bas |
| <input type="checkbox"/> isolation du plafond du garage | <input type="checkbox"/> isolation toit terrasse |
| <input type="checkbox"/> changement des menuiseries (fenêtres, porte entrée, volets) | |

En complément, vous pouvez (ou serez éventuellement obligé) d'ajouter :

- VMC changement (ou rajout) chauffage chauffe-eau

Attention, si votre chauffage actuel est au fioul, vous devez obligatoirement le remplacer par un autre mode de chauffage

VOTRE FINANCEMENT

La base de calcul (plafond travaux HT éligibles) et le montant de l'aide ANAH sont proportionnels au nombre de changement d'étiquettes obtenu, plus vous améliorez votre étiquette énergétique, plus le financement sera conséquent

ATTENTION : les règles en vigueur sont suspendues par l'Anah et des discussions sont en cours avec les parlementaires et les acteurs du secteur. Votre dossier sera donc traité selon la nouvelle réglementation à venir.

	Montant HT travaux éligibles	Montant maximum de l'aide	
		Ménage modeste Taux de subvention 60 %	Ménage très modeste Taux de subvention 80 %
2 sauts d'étiquettes	40 000 €	24 000 €	32 000 €
3 sauts d'étiquettes	55 000 €	33 000 €	44 000 €
4 sauts d'étiquettes	70 000 €	42 000 €	56 000 €
		+ bonification sortie de passoire éventuellement	

**Merci de nous retourner ce formulaire accompagné des pièces administratives demandées
Votre dossier sera étudié lorsqu'il sera complet**

La visite de conseiller technique sera programmée à réception de votre 1^{er} versement AMO

Le paiement des frais AMO s'effectue en 3 échéances.

En cas d'arrêt de la mission, les sommes versées sont conservées par SOLIHA

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise SOLIHA Yvelines Essonne à transmettre ces informations (ainsi que certains des documents joints) à l'Anah pour la demande de financement de mon projet de travaux. J'ai bien noté que je ne dois pas commencer les travaux avant l'accord du (des) organisme(s) financeur(s). **Si je démarre les travaux avant accord ANAH, je perds le financement.**

Date :

Signature(s) :